

**PROVINCE DE QUÉBEC
FONCTIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE
SERVICES SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance
décisionnelle du
Directeur général
Ce 9 octobre 2020
À 8 h 30**

PROCÈS-VERBAL de la séance décisionnelle du Directeur général exerçant les fonctions du Conseil d'administration du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue à distance par le biais de la plateforme Teams, **CE 9^E JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT À HUIT HEURES TRENTE**, à laquelle sont présents :

Monsieur Dominic Bertrand, directeur général; maître Marie-Josée Villeneuve, secrétaire générale.

**Ouverture de la
séance**

Monsieur le Directeur général déclare la séance ouverte.

**Adoption de
l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté tel que déposé.

DGCA20/21-10-027

**Dispense de
lecture par la
secrétaire
générale et
approbation du
procès-verbal de
la séance
décisionnelle du
28 septembre
2020**

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance du DGCA du 28 septembre 2020, a été remis au directeur général le jeudi 1^{er} octobre 2020.

Je, Dominic Bertrand, en ma qualité de directeur général, dispense la secrétaire générale de faire lecture dudit procès-verbal et approuve le texte du procès-verbal.

DGCA20/21-10-028

**Dépôt des
politiques
organisationnelles
révisées
administrativement**

Documents déposés :

- A) Décision DGCA2021-09-019
- B) Politiques révisées

DGCA20/21-10-029

ATTENDU QUE le projet de *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* entraîne la nécessité de réviser les politiques organisationnelles;

ATTENDU la décision DGCA2021-09-019 par laquelle le Directeur général révisait administrativement les politiques organisationnelles;

ATTENDU QUE ces modifications administratives n'apportent aucun changement quant aux contenus et orientations et n'ont que pour

seul objectif d'assurer la cohérence avec la Loi, il n'est pas nécessaire de procéder à une consultation;

ATTENDU QUE conformément à *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, le directeur général assume les fonctions que la loi attribue au Conseil d'administration jusqu'au 15 octobre 2020;

ATTENDU la recommandation de la Secrétaire générale et des directions de services responsables de ces politiques;

Je, Dominic Bertrand, en ma qualité de directeur général :

Prend acte du dépôt des politiques suivantes :

- *Politique du développement durable* – adoptée par le Conseil des commissaires le 1^{er} avril 2010
- *Politique du service de garde et de service de surveillance des dîneurs* – CC01/02-02-185
- *Politique portant sur les saines habitudes de vie* - CC07/08-06-185
- *Politique établissant les règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et celles pour le passage du premier au second cycle du secondaire* – C11/12-06-158
- *Politique des élèves doués et talentueux* – CC10/11-06-156
- *Politique pour le soutien et l'intervention dans les écoles de milieux défavorisés* –CC03/04-06-281
- *Politique de prévention de l'intimidation et de la violence* - CC03/04-10-058
- *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* CC11/12-06-157
- *Politique culturelle* – CC03/04-10-034
- *Politique interculturelle et d'intégration scolaire pour les élèves non francophones et les élèves issus de l'immigration récente* – En vigueur le 7 juin 1999
- *Politique relative à la qualité de l'air ambiant* – CC15/16-03104
- *Politique de gestion des cadres du CSSMB* CC13/14-05-153
- *Politique d'attraction et de développement des talents*– CC19/20-01-047
- *Politique concernant l'alcool, les drogues et les médicaments en milieu de travail* – CC19/20-01-044

- *Politique d'accès à l'égalité en emploi* – CC19/20-01-046
- *Politique visant à promouvoir la civilité et prévenir le harcèlement en milieu de travail* CC19/20-01-045
- *Politique de santé et sécurité du travail* – CC13/14-05-155
- *Politique de remboursement des dépenses de fonction* entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008
- *Politique sur la sécurité de l'information* CC19/20-11-038
- *Politique d'utilisation des ressources informatiques, de la vidéosurveillance, des technologies de l'information et des médias sociaux* CC16/17-02-088

ADVENANT 8 h 55, la séance est levée.

Le directeur général

La secrétaire générale

La présente séance décisionnelle constitue la dernière séance du directeur général exerçant les fonctions du Conseil d'administration. Ce dernier entrera en fonction le 15 octobre prochain et tiendra sa première séance le 20 octobre 2020.